



L'ALSACE

Jeudi 10 septembre 2009

Tradition Dépôt d'une marque **« saint Nicolas » : l'opposition s'amplifie**

L'Office de tourisme de Cernay et de la région du Vieil-Armand mène, depuis quelques semaines, une opposition farouche contre le dépôt d'une marque « saint Nicolas » par les villes de Nancy et Saint-Nicolas-de-Port. L'office a reçu le soutien de nombreuses personnes dont une juriste spécialisée dans les marques. L'Association départementale du tourisme du Haut-Rhin et la Fédération régionale des offices de tourisme, les communes de Cernay et Uffholtz ont décidé de soutenir la fronde. L'archevêché de Strasbourg va dans le même sens et rappelle que « les fêtes des saints appartiennent à tout le monde ».

Le président de l'office de tourisme, Christophe Meyer, a par ailleurs écrit à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), pour exprimer son désaccord : « Ce dossier est important, car cette protection juridique pourrait remettre en cause l'ensemble de nos traditions. C'est une marchandisation qui ne dit pas son nom. »